



Amende majorée alors que pv payé

Par **pilou**, le **07/02/2010** à **21:12**

Bonjour,
j'ai payé un PV par timbre d'amende. J'ai reçu une amende majorée comme si je ne l'avais pas payé. J'ai donc contesté et en plus on me demande de fournir l'original du second volet du timbre amende. Avant de le donner, j'aurais aimé savoir quelle précaution prendre dans le cas où de nouveau il le perdrait : c'est la seule preuve que j'aie pour prouver le paiement. merci d'avance pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **07/02/2010** à **23:34**

Bonjour,

Vous faites une copie pour vous et vous adressez l'original par courrier recommandé avec accusé-réception.